

DOSSIER DE PRESSE

22 septembre 2009

NAISSANCE DU PLUS GRAND RESEAU FRANCAIS D'AGENCES DE VOYAGES



Contacts Presse

Pour Selectour Voyages :

Sophie ORIVEL : 06 32 10 69 71 ou 01 55 07 12 10 poste 404#. e-mail : sorivel@selectour.fr

Pour AFAT Voyages :

Annie BLIN, AB3C : 06 70 64 76 27 ou 01 53 30 74 00. e-mail : annie@ab3c.com

Barbara JAUZION : 05 61 12 61 61. e-mail : barbara.jauzion@afatvoyages.fr

Les adhérents des réseaux AFAT Voyages et Selectour ont très largement approuvé ce mardi 22 septembre 2009 la fusion des deux réseaux.

« *Ce jour historique marque une évolution majeure de la distribution du voyage en France. Nos valeurs et l'âme de nos 2 entités sont respectées. En les partageant nous devenons plus forts* » déclarent d'une même voix François-Xavier de Bouard, Président de Selectour et Jean-Pierre Mas président d'AFAT Voyages.

Cette naissance est l'aboutissement du travail très important mené depuis décembre 2008 par les Conseils d'Administration de chaque réseau et le Comité de pilotage dédié à ce projet.

Ce projet a été présenté aux adhérents des deux réseaux le 9 avril. Le Tour de France en juin l'a enrichi. La très forte motivation des réseaux a permis de concevoir un schéma financier, marketing et juridique pour que les Assemblées Générales puissent se prononcer le 22 septembre.

Le Groupement AS Voyages a été constitué (AS, pour Afat Selectour). Il est organisé autour de la Coopérative AS Voyages regroupant l'ensemble des adhérents des deux réseaux et une société de services, la Société par Actions Simplifiée AS Voyages Entreprise.

La Coopérative AS Voyages a en charge la stratégie et la politique du Groupement.

L'Entreprise héberge l'ensemble des services.

Les fondations étant posées la fusion sera effective au 1^{er} janvier 2010. Des équipes travaillent sur les principaux chantiers :

- **relations fournisseurs** : une analyse des principaux contrats a été menée, des priorités ont été fixées. Ainsi ont déjà eu lieu des rendez-vous communs notamment avec des Tour Opérateurs et le choix d'un partenariat pour mutualiser les achats Compagnies aériennes se fera d'ici quelques semaines,
- **le modèle financier sera optimisé** grâce à des meilleurs contrats, des synergies et en cohérence avec la nouvelle dynamique du réseau. Il sera présenté au Congrès de Séville (du 19 au 22 novembre 2009).
- **marque et maillage** : un travail très précis de géolocalisation des agences permet de connaître les axes d'optimisation du maillage ; une première priorité a été fixée avec un travail sur la refonte du logo Selectour qui sera présenté au Congrès de Séville.

- **le multi-canal** : les actions en cours dans chaque réseau vont continuer pour acquérir une richesse d'expérience qui permettra d'évoluer avec les meilleures solutions.
- **la gouvernance du réseau s'organise** : les candidatures aux 18 postes d'administrateurs seront ouvertes en octobre pour que les postulants puissent se présenter à tous les adhérents lors du Congrès de Séville. Le vote aura lieu lors de l'Assemblée Générale du 15 décembre.

Au 1er janvier, cette fusion sera opérationnelle, une période de transition de 3 ans a été prévue pendant laquelle un mode de fonctionnement paritaire a été organisé garantissant la meilleure intégration de la culture, des avantages et savoir faire de tous.

Les résultats des votes sur la résolution : Principe de regroupement AFAT Voyages/Selectour

| | Pour |
|--|---------------|
| Assemblée Générale AFAT Voyages | 84,0 % |
| Assemblée Générale Selectour | 94,3 % |

La structure juridique

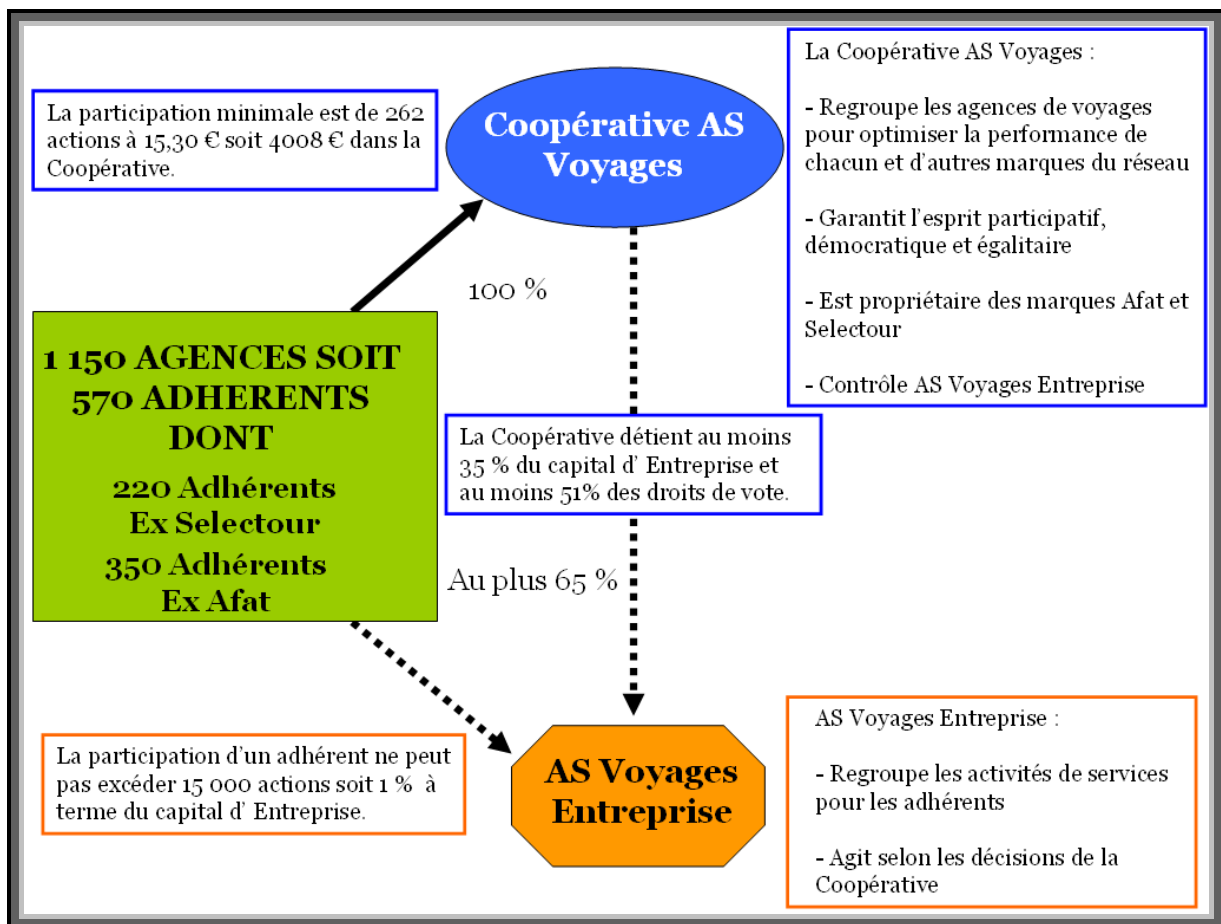
La fusion, permet de créer un Groupement avec 2 entités principales : la Coopérative Selectour devient la Coopérative AS Voyages (AS, pour Afat Selectour) et contrôle une filiale AS Voyages Entreprise, SAS (Société par Actions Simplifiée) qui était auparavant Afat Entreprise.

Toutes les agences Afat vont devenir adhérentes de la Coopérative, et toutes les agences Selectour qui le souhaitent pourront devenir actionnaires de l'Entreprise.

Ce Groupement bénéficie des conditions d'achat les meilleures recensées dans les deux ensembles préexistants.

Elle met en place un plan de synergies permettant d'optimiser et de rationaliser la performance des agences de ce réseau nouvelle génération.

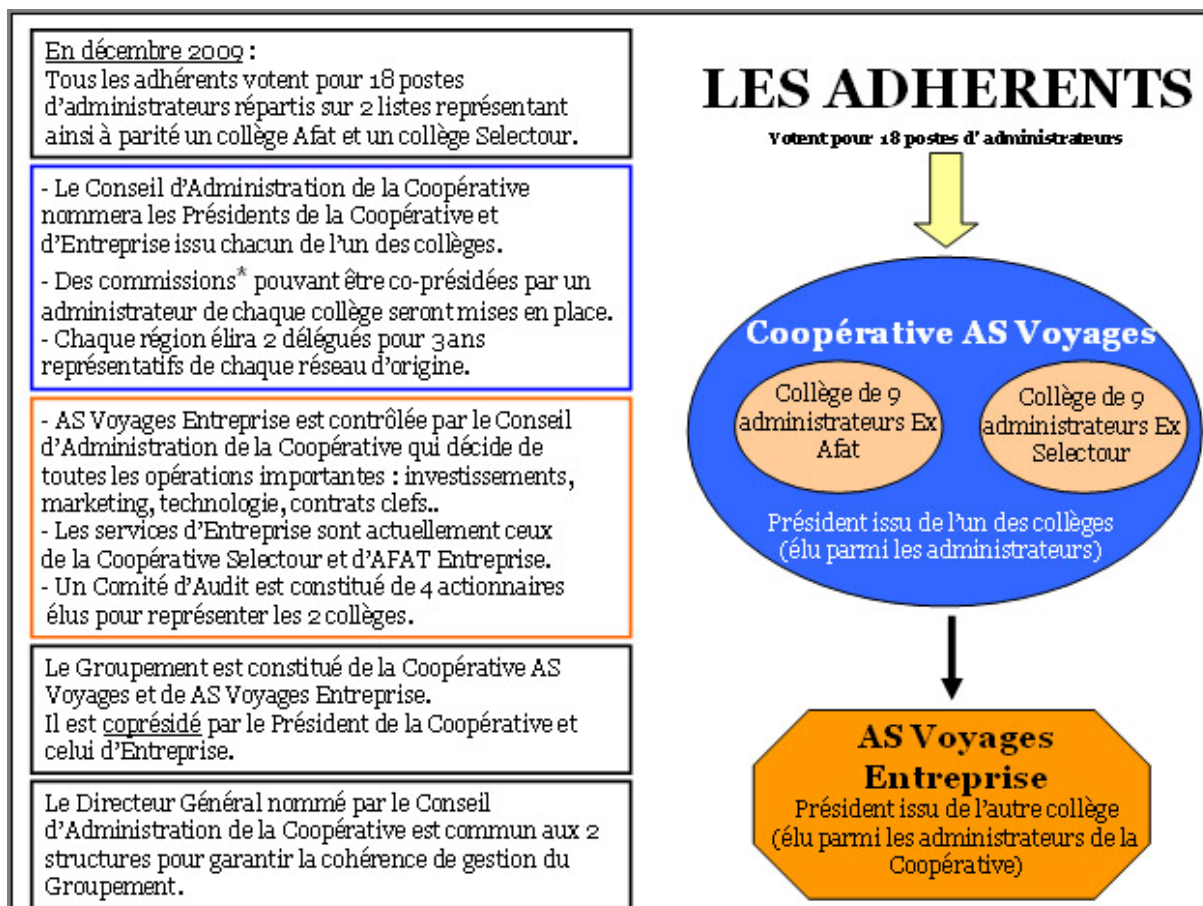
Le schéma juridique des 2 sociétés au 1^{er} janvier 2010



Le schéma de la période de transition de 3 ans

Une gouvernance harmonisée et paritaire est mise en place avec un premier conseil d'administration composé de 18 membres, élus par tous, avec 2 collèges représentant à parité chaque réseau pour une durée de 3 ans.

La Présidence de la Coopérative et la Présidence d'Entreprise seront respectivement assurées par un administrateur de chaque réseau d'origine.



*Telles que : Tourisme Affaires - Technologie - Marketing et Communication - Développement du réseau - Finances

La fusion des réseaux AFAT Voyages et Selectour a été à l'origine d'une réflexion approfondie quant au choix des marques.

Pour cela tout le temps et tous les investissements nécessaires ont été consacrés pour garantir la meilleure décision, avec :

- La mesure des notoriétés qui a confirmé le positionnement de nos marques AFAT Voyages et Selectour et leur bénéfique complémentarité. L'ancienneté, l'image, le fait qu'elle est déjà portée par 500 points de vente, font apparaître un avantage au profit de Selectour et avec 300 points de vente labellisés, AFAT Voyages dispose d'une réelle légitimité d'enseigne.
- Une analyse très approfondie du maillage dans chaque ville
- L'avis de tous nos adhérents, riche d'enseignements
- L'étude d'un accord durable avec une marque "historique"
- La création d'une nouvelle marque qui pour l'instant est différée compte tenu des coûts

En conséquence et pour garantir le meilleur développement de nos agences, il a été décidé :

- De soutenir et de promouvoir équitablement les marques Afat Voyages et Selectour qui sont complémentaires
- De procéder à un travail de « relooking » du logo Selectour afin de l'inscrire dans une perspective dynamique, nouvelle génération et multicanal
- De rechercher de nouvelles marques afin de développer notre maillage
- D'agrèer certaines marques de fournisseurs
- D'autoriser des marques de membres associés

Dans la période de transition, pour accompagner ces décisions :

- Chaque chef d'entreprise pourra choisir l'une ou l'autre des enseignes du groupement dans le respect des règles établies. Dans la même zone de chalandise, la priorité du choix de la marque sera toujours donnée à l'agence (déjà labellisée AFAT Voyages, Selectour ou enseigne Jet tours) réalisant le meilleur volume d'affaires avec les fournisseurs tourisme agréés.
- Le Groupement participera au financement des changements d'enseignes AFAT Voyages et Selectour.

Le Conseil d'Administration du Groupement continuera ce travail d'optimisation des marques pour conforter la notoriété, la puissance et la cohérence d'un grand réseau multicanal bénéfique à toutes les agences.

1er réseau d'agences en France en nombre d'agences

Cette union représentera le plus beau maillage de France, présent de façon homogène sur tout le territoire, avec 500 agences de plus que son concurrent le plus proche et représentant le :

- le 1er réseau en nombre d'agences (1.170 points de vente),
- le 1er réseau d'agences de voyage de loisirs et d'affaires
- le 1er réseau en nombre de collaborateurs experts (4 000 experts tourisme et affaires)

Ce maillage assurerait également une présence dans 98 départements en France (sur 100) avec

- des agences dans **610 villes** dont 80% sans doublons
- **un maillage fin** des principales villes françaises avec une présence dans
- toutes les villes de plus de 100 000 habitants
 - 75% des villes de plus de 50 000 habitants
 - 60 % des villes de plus de 20 000 habitants

1er réseau d'agences en France en puissance d'achat

Sur le plan financier, cette union représentera le 1er réseau en puissance d'achat avec 2.9 milliards d'€ de chiffre d'affaires qui se décomposent :

| Critères | Chiffres du nouvel ensemble AFAT + Selectour |
|---------------------------------------|---|
| Volume d'affaires total | 2 900 millions d'€ |
| TO | 800 millions d'€ |
| Production, réceptifs, groupes | 590 millions d'€ |
| Aérien | 1 200 millions d'€ |
| SNCF | 220 millions d'€ |
| Maritime, loueurs | 90 millions d'€ |
| REX cumulé (2007) | 31 millions d'€ |

31 août

- Clôture des comptes, avec un rapport des commissaires aux comptes respectifs d'Afat et de Selectour.

Septembre

- 22 septembre à Top Résa : **Assemblée Générale des réseaux** pour valider le projet de fusion.

Octobre

- Appel à candidature aux postes d'administrateurs
- Commissariat aux apports

Novembre

- Du 19 au 22 : premier **Congrès commun** à Séville et présentation des candidats aux postes d'administrateurs.

15 décembre

- **Assemblée Générale** de la Coopérative pour élire les nouveaux administrateurs qui nommeront les Présidents

Janvier 2010

- Lancement effectif du nouveau réseau sur un plan opérationnel
- Premières forces de ventes communes.

Janvier 2010 – Mars 2013

- Période de transition avec la parité des deux réseaux fondateurs dans tous les organismes de décisions.